



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Professions liberales : cotisations

Question écrite n° 5500

Texte de la question

M Jacques Godfrain demande a M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, de reconsiderer le probleme des medecins du secteur II qui ne se sont pas acquitte de leurs cotisation en retard dans les delais prevus. Certes, la situation financiere de l'assurance maladie est actuellement difficile et il ne saurait etre question, d'aucune maniere, de mettre en peril l'equilibre financier de la CARMF en demandant que la requete presentee par les medecins en cause soit prise en consideration. Cependant, en raison du faible nombre des medecins qui se trouvent dans cette situation, il serait eminemment souhaitable que soit enfin apportee a ce probleme une solution acceptable pour tous.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est demande a l'honorable parlementaire de bien vouloir preciser l'objet de la requete presentee par les medecins du secteur II en cause.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5500

Rubrique : Retraites : regimes autonomes et speciaux

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3312